

**Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert**

**Eure Normandie Numérique**

Réunion du 7 juin 2021

objet : Compte de gestion du comptable 2020  
– Budget 1G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu le décret 2003-187 du 05 mars 2003 relatif à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités locales et établissements publics locaux,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,

**CONSTATE**

à

**des membres présents ou représentés**

- la concordance entre le compte administratif de l'exercice 2020 de l'ordonnateur et le compte de gestion dressé par le comptable pour le budget 1G.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 24
- Collège Conseil Départemental : 12
- Collège Conseil Régional : 0

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 7 juin 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché



